

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire/Requérant

et

Défendeur/Intimé

BREF D'EXÉCUTION (saisie et vente)

Destinataire : Shérif

Ordre vous est donné de saisir et de vendre sans délai, aux enchères publiques ou par soumission, au meilleur prix possible, les biens personnels et les biens-fonds de la personne nommée ci-dessous qu'il faut pour couvrir les sommes indiquées dans le présent bref d'exécution, lesquelles sont payables en vertu de l'ordonnance du(de la) JUGE EN CHEF/JUGE _____ rendue le _____, ainsi que les frais, honoraires et dépenses engagés pour exécuter le présent bref.

L'ordonnance est annexée.

Après vous être conformé aux directives susmentionnées, vous verserez à la personne nommée au présent bref, sur la somme recueillie, la somme ou les sommes qui lui sont dues et en rendrez compte à la cour au moyen d'un rapport.

Fait le _____

Greffier de la cour

Nom et adresse de l'avocat ou de la personne qui fait délivrer le présent bref :

Nom et adresse de la personne dont les biens personnels doivent être saisis :

Montant du jugement qui demeure exigible :

Montant des frais qui demeurent exigibles :

Intérêts globaux sur le jugement et sur les frais qui demeurent exigibles (à date) : *[prière d'annexer le calcul]* _____ \$

Dépens de la partie ayant droit à l'exécution : 100 \$ *[par application du paragraphe 7b) de l'appendice B, règle 60]*

Honoraires du shérif : *[à remplir par le shérif]* _____ \$

Total : *[à remplir par le shérif]* _____ \$

Partie ayant droit au paiement du jugement : _____